

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 37 (1949)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Un portrait de cardinal à Soleure  
**Autor:** Walz, Rudolf  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-818278>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE FRIBOURG

XXXVII<sup>me</sup> Année

N<sup>o</sup> 1

1949



## UN PORTRAIT DE CARDINAL A SOLEURE<sup>1</sup>

par l'Abbé RUDOLF WALZ, Soleure

Au vestibule du premier étage de l'Hôtel de la Couronne, à Soleure, se trouve depuis quelques années le portrait d'un haut dignitaire ecclésiastique. Celui-ci est vêtu d'une soutane blanche et d'une mozette noire, et coiffé d'une barette rouge. L'inscription porte: « 1649/ Joannes a Staviaco/ de Mollondin Ordinis/ Praedicatorum Generalis/ et Rom[anae] Ecclesiae Cardina[li]s ». La peinture est assez grande (98/124 cm.); le fond représente une riche tenture, très décorative. D'après l'inscription, il faudrait admettre que ce prélat était un général de l'Ordre des Dominicains et un cardinal, membre de la famille d'Estavayer-Molondin, bourgeois de Soleure<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cet article a été publié, en allemand, dans le *Jahrbuch für solothurnische Geschichte*, Bd 21, 1948, p. 91 ss. Nous tenons à remercier sincèrement l'auteur et l'Historischer Verein du canton de Soleure de nous avoir autorisé à en publier une traduction et de nous avoir prêté les clichés qui l'illustrent (*Réd.*).

<sup>2</sup> Cette branche de la famille d'Estavayer descend de Jacques V d'Estavayer (1601-1664), seigneur de Molondin, gouverneur de Neuchâtel (fils de Philippe III, reçu bourgeois de Soleure en 1599, et d'Elisabeth Wallier). Les deux frères de Jacques V, Laurent II (1608-1686) et Ours (1610-1678) sont la souche des branches d'Estavayer-Montet (aussi établie à Soleure) et d'Estavayer-Lully (établie à Fribourg). L'arrière-grand-père de Philippe III prénommé, Philippe I d'Estavayer (1484-1528), coseigneur d'Estavayer, avait été reçu bourgeois de Berne le 15 mai 1506, puis de Fribourg le 21 mai suivant. (*Manuel généalogique suisse II*, p. 225 ss.) (*Réd.*).

Ce portrait pose plusieurs questions. D'abord, y eut-il un membre de la famille d'Estavayer qui fut général de l'Ordre des Dominicains ? La réponse ne peut être que négative. La liste des généraux de cet Ordre est connue, sans lacune. Dans l'histoire de



Le prétendu Cardinal Jean d'Estavayer-Molondin.

l'Ordre des Frères prêcheurs<sup>1</sup> se trouve une liste de tous les généraux de l'Ordre, de saint Dominique au P. Emmanuel Suarez, élu en septembre 1946. Il n'y paraît aucun Estavayer. Il n'y a donc eu aucun membre de cette famille qui ait revêtu cette dignité.

<sup>1</sup> P. A. WALZ, *Compendium Historiae Ordinis Praedicatorum*, 2<sup>e</sup> éd., Rome 1948, p. 698.

Deuxième question: y a-t-il eu peut-être un cardinal de l'Ordre des Dominicains qui aurait appartenu à la famille d'Estavayer ? A nouveau, consultons l'Histoire de l'Ordre: elle contient<sup>1</sup> la liste de tous les cardinaux dominicains, y compris ceux qui ont été nommés par les antipapes. Cette liste est encore complétée par une étude spéciale du P. A. Walz<sup>2</sup> qui contient des notices biographiques et des références, soit tout ce qu'on a pu trouver jusqu'à ce jour. Ni dans l'histoire de l'Ordre, ni dans cette étude nous ne rencontrons aucun cardinal dominicain du nom d'Estavayer, de sorte que nous devons aussi répondre à cette seconde question par la négative. En d'autres termes, il n'a jamais existé de cardinal d'Estavayer de l'Ordre des Frères prêcheurs.

Troisième question: ce portrait est-il une pure invention, ou peut-on croire que l'attribution à la famille d'Estavayer résulte d'une confusion ? Pour répondre à cette question, nous consulterons encore l'étude précitée sur les cardinaux dominicains<sup>3</sup>. Au XIV<sup>e</sup> siècle, vécut un Jean des Moulins, appelé aussi de la Molineyrie, en latin *de Molendinis*, qui fut général de l'Ordre et cardinal. Il était originaire de Limoges et entra dans l'Ordre des Frères prêcheurs où il acheva ses études. Avec l'approbation du Pape Clément VI, il obtint, en 1344, le grade de maître en théologie, puis fut magister sacri Palatii en Avignon, et en 1349 général de l'Ordre. Le Pape Clément VI le nomma cardinal le 17 décembre 1350 et lui attribua Sainte-Sabine comme église titulaire. Ces deux dignités de général et de cardinal n'étaient pas compatibles, des Moulins résigna le généralat en 1351. Il mourut le 23 février 1353 en Avignon, et fut enseveli dans le couvent des Dominicains de cette ville.

Franz Haffner, l'auteur de la Chronique soleuroise de 1666<sup>4</sup>, a eu connaissance de ce Jean des Moulins ou de Molendinis. A la page 133 de la seconde partie de son œuvre, il écrit, sous l'année 1349: « Johanns von Molondin ward zum General dess Prediger

<sup>1</sup> *Op.cit.*, p. 701.

<sup>2</sup> P.A. WALZ, *I Cardinali Domenicani*, Rome 1940.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 24 ss.

<sup>4</sup> FRANCISCUS HAFFNER, *Der klein Solothurner allgemeine Schaw-Platz historischer Geist- und Weltlicher vornembsten Geschichten und Händlen*. 2 parties, Soleure 1666.

Ordens/ Hernach im Jubeljahr<sup>1</sup> Cardinal gemacht ». Haffner ne mentionne nullement le nom d'Estavayer. Cependant, on doit admettre qu'il est à l'origine de l'erreur, puisqu'il voyait un rapport entre le moine dominicain de Molendinis (des Moulins) de Limoges et le village vaudois de Molondin. C'est pour cette raison seulement qu'il a parlé de Jean de Molendinis dans sa Chronique soleuroise. C'est ainsi que peuvent s'expliquer les malentendus qui se sont attachés à cette personne.

Voyons tout d'abord, la notice sur ce Johannes de Molendinis qui se trouve dans la Chronique de la famille d'Estavayer, de Samuel Gaudard<sup>2</sup>. Après une longue introduction, cette Chronique

<sup>1</sup> C'est-à-dire en 1350.

<sup>2</sup> Il faut distinguer deux chroniques de la famille d'Estavayer. La dernière est celle du baron Jean-Louis d'Estavayer (1746-1823), manuscrit intitulé « Généalogie de la maison d'Estavayé », propriété de la famille de Mülinen, et qui est actuellement à la Bibliothèque de la Ville de Berne. La plus ancienne date du XVII<sup>e</sup> siècle et est conservée à la maison Blumenstein, à Soleure. Il n'est ici question que de cette première chronique, qui porte le titre: « La Description et Généalogie de la très ancienne et illustre maison et famille De Stavay, de Staviaco ou d'Estavayé, laquelle estoit très florissante et très celebre deppuis environ 800 ans dans la Bourgogne mineure, dont la plus grande partie s'appelle le Pays de Vaud ». L'auteur de cette chronique est *Samuel Gaudard* (1627-1693), docteur en droit et commissaire général de la République de Berne pour le Pays de Vaud de 1658 à 1673. Aux pages 9 et 10, il expose comment il a commencé, par seul goût personnel, à copier les actes de sa chronique dans d'anciens cartulaires, testaments, registres, contrats de vente, donations, contrats de mariage ou autres documents. Sans aucun doute, il était bien placé pour le faire, car il remplissait également les fonctions d'archiviste général pour le Pays de Vaud, d'où proviennent pour ainsi dire tous les actes copiés. Ce ne fut que plus tard que naquit le plan de faire des extraits de sa riche collection pour certaines familles. Gaudard regrette qu'en raison du but personnel qu'il avait eu au début, il ait négligé de copier de nombreux détails historiques, et laisse entrevoir des compléments et des preuves historiques en disant à la page 94: « Le tout en attendant une plus ample description et verification de tout ce que dessus, fait et expédié par moy Samuel Gaudard, Docteur ès Droits, cy devant Registrateur des Archives du Pays de Vaud et Commissaire général de la République de Berne, etc. ». Lorsqu'il écrivit ces lignes, Gaudard n'était plus ni Archiviste, ni Commissaire général. Comme il fut destitué en 1673 (voir le Ratsmanual de Berne), sa chronique a dû être composée après cette date, et même, comme je le suppose, très peu de temps après: en effet,

comprend deux parties: 1<sup>o</sup> une liste des personnages marquants de la famille d'Estavayer; 2<sup>o</sup> une collection d'anciens documents d'espèces très différentes. La généalogie annoncée à la page 11, n'est que très rudimentaire, et l'histoire de la famille de Montagny que prévoyait l'auteur pour sa quatrième partie manque totalement<sup>1</sup>.

Parmi les personnages marquants de la branche d'Estavayer-Molondin, Gaudard mentionne à la page 47, sous l'année 1349: « Le Reverend Jean de Stavay Mollondin fust esleu à Rome pour general des Peres Precheurs et quelque temps après il obtient du Pape le chapeau de Cardinal ».

On remarquera que dans cette indication, contrairement à ce qu'on trouve dans Haffner, le nom d'Estavayer est expressément mentionné et qu'en outre l'élévation de Joannes de Molendinis au cardinalat est localisée à Rome et non en Avignon. Prudemment, Haffner avait gardé le silence sur ce point. Le passage suivant de Gaudard dénote cependant l'honnêteté de l'historien: alors que partout ailleurs, il assume personnellement la responsabilité d'avoir copié fidèlement les documents, il dit qu'il est redevable des indications sur Jean de Stavay-Molondin à une notice qui lui a été envoyée: « De l'Annotation à moy envoyée, Comme il se trouve dans la Chronologie de Soleure ». Sans aucun doute, Gaudard trahit son souci de juriste et d'historien. Il est dès lors possible que la modification de la notice de Haffner ne soit pas le fait de Gaudard lui-même, mais bien de celui qui la lui a communiquée.

Il semble que c'est depuis ce moment que, dans les milieux de la famille d'Estavayer-Molondin, on a été persuadé de ce qu'un membre de la famille était parvenu, en 1349, aux honneurs du généralat des Dominicains et de la pourpre cardinalice.

Nous croyons avoir ainsi répondu à la troisième question, en ce sens que le portrait de *Joanes a Staviaco de Mollondin* ne repré-

---

la date la plus tardive que l'on rencontre y est 1674. Comme la Chronique n'est pas datée d'une façon précise, on peut admettre pour sa rédaction les années 1673-1674.

<sup>1</sup> Gaudard croyait que la famille de Montagny descendait des Estavayer: « la quatrième [partie] contient une spécification de la noble famille de Montagny, laquelle est une Branche issue de la dicte Illustre Maison d'Estavayé.

sente pas une personnalité historique, mais qu'il est bien plutôt le résultat d'une confusion avec le dominicain Jean des Moulins ou de Molendinis du XIV<sup>e</sup> siècle.

Comme quatrième et dernier point, il faudrait établir quand et par qui ce portrait a été peint, et à quelle occasion. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il provient de la maison Blumenstein, à Soleure,



Jacques d'Estavayer-Molondin  
1601-1664.

ou du château de Barberêche, qui ont appartenu tous deux à la famille d'Estavayer-Molondin. Sans aucun doute, le peintre était habile. Nous ne voyons pas pourquoi la date de 1649 (au lieu de 1349) est inscrite sur le portrait. Ce serait l'affaire d'un historien de l'art de rechercher si cette date, d'après les circonstances, est celle où la peinture a été exécutée. Si, comme je le crois, ce n'est pas le cas, on pourrait admettre l'hypothèse d'une falsification de l'époque baroque, née du désir de montrer aux visiteurs de la de-

meure des Estavayer le portrait d'une gloire de la famille : on croyait erronément qu'il y avait eu un cardinal d'Estavayer ; comme on n'en avait pas de portrait, on en a commandé un !

Selon moi, l'artiste, n'a pas peint un visage de fantaisie, mais il a voulu reproduire le type de la famille. On doit reconnaître que le portrait du « Cardinal » se rapproche, par le maintien et l'allure du personnage, de celui de Jacques d'Estavayer-Molondin (1601-1664) qui se trouve au Musée de La Chaux-de-Fonds<sup>1</sup> ; les yeux, surtout le nez et les joues des deux visages ont une similitude frappante<sup>1</sup>. Toujours est-il qu'il faut encore élucider les circonstances qui ont entouré l'exécution de ce portrait ; une chose est cependant certaine : il n'a jamais existé de général dominicain de la famille d'Estavayer-Molondin, mais bien, au XIV<sup>e</sup> siècle, un dominicain du nom de Jean des Moulins, de Limoges.

(Trad. B. V.)

<sup>1</sup> Le cliché que nous donnons ne reproduit que le visage. Le portrait complet a été publié dans le *Musée Neuchâtelois*, 1930.

<sup>1</sup> Si le port de la tête et les traits du visage reproduisent incontestablement le portrait de Jacques d'Estavayer, il faut aussi remarquer que la composition du tableau est fortement inspirée du portrait du Pape Clément IX, exécuté en 1669 par Carlo Maratta, actuellement au Palais Rospigliosi, à Rome. Le personnage est assis en une attitude identique, dans un même fauteuil à gros clous ; les bras sont posés de la même façon sur les accoudoirs ; la main droite tient un livre avec un même geste des doigts. La seule différence est que le pape pose son livre sur le bras du fauteuil, tandis que le cardinal le pose sur sa cuisse en un mouvement plus nonchalant. Le fond est constitué par une tenture sur les deux tableaux. Ce portrait de Clément IX a été publié dans *Pro Arte*, n° 45 de janvier 1946, p. 4. (Réd.).

# AUX ALENTOURS DE MORAT VERS 1815, D'APRÈS UN JOURNAL INÉDIT,

par HENRI PERROCHON

---

Morat et le Bas-Vully, qui déjà au moyen âge en dépendait, constituent dans le canton de Fribourg, une province un peu à part, où se mêlent des esprits fort divers, mais qui lui demeure attachée. « Nous aimons beaucoup les Vaudois, mais nous sommes heureux d'être Fribourgeois », me disait-on dans le Bas-Vully récemment. C'est un hommage à la compréhension que Fribourg montre à l'égard de l'ancienne avoyerie, dont de 1475 à 1798 elle partagea avec Berne la souveraineté, puis qui lui fut rattachée, après l'interrègne du canton de Sarine et Broye, en 1803.

L'histoire de ces contrées est intéressante. M. Ernest Flükiger, après les travaux sur des points spéciaux de Max de Diesbach, Hans Wattelet, Welti et d'autres, a narré ce passé, et de son manoir voisin de Cressier, M. Gonzague de Reynold lui a consacré des pages charmantes dans ses *Cilés et pays suisses*.

A la petite histoire de ce pays, où cohabitent des langues, des cultures, des religions différentes, mais qu'unit un commun amour des mêmes libertés, le journal de M<sup>me</sup> Roux-Blaser apporte sa contribution modeste. Feuilletés jaunis, couverts d'une écriture menue et vive, qui nous transportent à Meyriez en 1813 et 1814, et nous introduisent dans l'intimité des paroisses françaises du Moratois <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Propriété de M. le pasteur Alfred Mundler, à Lausanne, que je remercie pour son prêt obligeant, ainsi que MM. Corpataux et Junod, des Archives de Fribourg et de Vaud, pour leurs renseignements précieux.

Le Moratois a eu avec la Broye vaudoise des rapports étroits qui survécurent à la domination savoyarde. Avant que la Réforme ne fût imposée au Pays de Vaud, en 1536, et ne l'eût emporté à Avenches, les « évangéliques » de cette ville et des environs allaient au prêche à Meyriez et à Morat, qui ainsi que Motier, avaient été gagnés à la foi nouvelle en 1530. Cette contrée de lointaine souche alémanique — en partie tout au moins — et francisée par la Savoie, était alors en majorité de langue française. Le premier maître allemand venait à peine d'apparaître à Morat. La germanisation ne l'emporta qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est même qu'en 1762, lors de la démolition du temple paroissial, anciennement église de Saint-Maurice, près de Montilier, que le grand temple français, construit vers 1710 sur l'emplacement de la chapelle de Notre-Dame, devint le temple allemand, et que la chapelle désaffectée de Sainte-Catherine fut aménagée pour les paroissiens de langue française. Mais, dès l'introduction de la Réforme, Morat eut deux pasteurs, un de langue française, l'autre de langue allemande. La paroisse de Meyriez fut toujours de langue française.<sup>1</sup> Quand le nombre des fidèles de la paroisse française de Morat eut considérablement diminué<sup>2</sup>, le Conseil d'Etat de Fribourg, en 1812, profita de la mort du pasteur Beausire, pour la supprimer et la rattacher à Meyriez.

De 1536 à 1803 les trois paroisses françaises du Moratois firent partie de l'Eglise du Pays de Vaud, tandis que les paroisses allemandes dépendaient de celle de Berne. Elles appartenaient à la classe de Payerne, qui groupait les bailliages de Moudon, Payerne et Avenches. Les pasteurs du Moratois remplissaient dans cette classe les fonctions usuelles. Alexandre de la Serve, pasteur de Meyriez, en est le doyen en 1721. Il est délégué au synode de Morges

<sup>1</sup> Malgré la germanisation des villages qui la composent, en particulier de Coussiberlé et Courlevon, dont l'école est allemande depuis 1797.

<sup>2</sup> Les villages qui en faisaient partie: Salvagny, Charmey (Galmiz), Villars-les-Moines et Cavaleyres, étaient devenus de langue allemande. L'école française de Salvagny devint allemande en 1685; Villars-les-Moines a une école allemande dès 1738. A Galmiz l'école fut dédoublée en 1813: une classe française et une classe allemande; la première fut supprimée en 1723. Voir A. BÜCHI, *Die hist. Sprachgrenze im Kt. Freiburg*. F.G.B. III; MERZ, *Die Landschulen des alten Murténbiets*. F.G.B. XXIX.

chargé de préparer un nouveau code de lois ecclésiastiques. C'est lui qui avec le pasteur Constant de Bex, va présenter à Berne le résultat des délibérations. Motier a fourni plusieurs doyens. Ainsi Pierre de Losea, ancien directeur du collège de Moudon, où il avait fait représenter par ses élèves une pièce de théâtre de sa composition, *Le Cosmopolite*, à l'occasion de l'arrivée d'un bailli. Cette comédie est pleine d'éloges de Berne et de ses envoyés bien-aimés, et se termine par un cantique de la Muse Meldunoise, qui recommande à l'Eternel le gouvernement de LL.EE.

*Qu'il garde les Bernois d'un soin si paternel...*

Les Bernois n'étaient pas des ingrats. Ils récompensèrent de Losea en le nommant à Motier. Un autre doyen de Motier fut le pasteur Lecomte. Enfin le pasteur Dumont, qui avait débuté comme diacre à Payerne et avait la réputation d'un homme distingué, d'une éloquence rare et d'une conduite irréprochable, fut plus d'une fois doyen. Il avait au Vully excellente réputation, meilleure certes que celle de son collègue de Montet, que l'on accusait de manier davantage sa rapière à tabac que sa bible, de préférer à la cure d'âmes les exercices d'équitation, apprenant à son cheval à faire des révérences et des cabrioles, et de scandaliser même les esprits forts par la liberté de ses propos. Une fille du doyen Dumont épousa un des Treytorrens de Cudrefin qui en était à son troisième mariage. C'était le frère d'un piétiste qui fut exilé pour excès de dévotion illégale. M<sup>me</sup> de Treytorrens-Dumont hérita de son père une fortune assez considérable, mais le règlement de cette hoirie fut difficile et la Classe eut de la peine à arbitrer ces conflits. Enfin, quand quatre examinateurs furent désignés pour rapporter en 1666 sur l'*Harmonie des confessions*, où, sans succès d'ailleurs, Durie prônait l'union des calvinistes et des luthériens, on trouve parmi ces experts le pasteur Burnat de Motier et le pasteur Druey de Meyriez. Il ne faudrait pas oublier le pasteur Gabriel Baillif, qui fut particulièrement apprécié de ses paroissiens, au point qu'en 1785 les gens de Praz, Nant et Sugiez décidèrent « vu sa sagesse et sa manière très honnête » de lui accorder par bonne considération un coin dans le Maret pour cultiver ses légumes. Mais ils ajoutaient prudemment que c'était à titre personnel et sans conséquences pour ses successeurs.

Et si des pasteurs du Moratois furent distingués par la Classe, il y en eut un qui fut sévèrement blâmé: le 25 mai 1695, le pasteur David Sylvestre de Morat, pour avoir introduit dans l'école de sa paroisse un abrégé imprimé de l'Écriture sainte, de sa composition. La Classe craignait cette concurrence aux manuels officiels, et ne tenait point compte des bonnes intentions d'un homme trop zélé.

Les paroisses françaises du Moratois faisaient donc partie de la Classe de Payerne, où elles bénéficiaient d'un traitement de faveur<sup>1</sup>.

On les considérait, avec Faoug, comme des cures de repos de la Classe de Payerne, réservées à des pasteurs âgés et particulièrement méritants. Elles étaient fort recherchées. Leur situation charmante, leur confort et leur panorama: songez à celui de l'ancienne cure française de Morat et de sa terrasse — des avantages matériels expliquent cet attrait. Les pasteurs y étaient mieux rétribués qu'ailleurs. Il est arrivé que Berne, en vertu d'un brevet spécial et sans passer par la Classe, y nommât des ministres dont elle voulait honorer les mérites. Ainsi en 1775, Jean-Philippe Dutoit, premier pasteur français de Berne, est pourvu par LL.EE. de la cure de Meyriez, où il mourut en 1790. Pour les pasteurs de la Classe de Payerne, les paroisses moratoises semblaient un vrai paradis, un avant goût de la récompense promise au serviteur fidèle, et chacun rêvait d'aller au bord du lac de Morat, que certains comparaient au lac de Tibériade, faire paître de petits troupeaux dociles et leur consacrer, comme eût dit Bossuet, en les nourrissant de la parole de vie, les restes d'une voix qui meurt et d'une ardeur qui s'éteint. Cela valut à ces paroisses des conducteurs triés sur le volet et dotés

---

<sup>1</sup> Le Pays de Vaud formait au point de vue ecclésiastique cinq classes, qui survécurent au régime bernois et ne disparurent qu'avec l'application de la loi ecclésiastique de 1863. Organes administratifs et de censure, ces classes étaient présidées par un doyen, élu pour trois ans et non immédiatement rééligible. Les classes pourvoyaient aussi aux nominations pastorales. A cet égard, les paroisses étaient réparties en quatre catégories: cures de montagnes pour débutants, villages chargés d'annexes, villes, cures de repos.

Cf. Henri VUILLEUMIER, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, Lausanne 1933; H. MARMIER, *Les relations de l'Église et de l'Etat dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*. Rev. Soc. Etudiants suisses. 1939.

d'une expérience lentement acquise. Berne tenait que dans un bailliage à la frontière des confessions et dirigé cinq ans sur dix par un avoyer catholique ses pasteurs alliassent à la fermeté de convictions mûries un zèle dont l'âge avait tempéré les intempestives ardeurs. Et cela explique en partie le peu de conflits que le Moratois connut en ce domaine, alors que les bailliages mixtes de Grandson et d'Echallens en furent si riches. Ce sont MM. de Fribourg — car les nominations des Classes devaient être confirmées par la puissance souveraine qui parfois demandait d'autres présentations ou imposait un candidat nouveau — qui nomment pasteur d'Oulens Daniel Secretan en 1660 contre la volonté de la Classe d'Orbe, qui révoquent le pasteur Junod d'Echallens en 1631 ou le doyen de Goumoens en 1665. Ce sont LL.EE. de Berne qui destituent le curé d'Assens, dom Monney. Ce sont d'éternelles discussions à propos de cures à réparer ou d'églises à reconstruire. Et les baillis fribourgeois toléraient des bals défendus par les consistoires, ou c'était cette affaire de Montagny sur Yverdon, où le pasteur prétendait que la paroisse devait payer le chantre et la paroisse au contraire estimait que le chant des psaumes était du ressort du pasteur et que s'il voulait l'aide d'un acolyte, il n'avait qu'à le subsidier, et MM. de Fribourg prirent le parti de la paroisse, mais plus tard le nouveau bailli, bernois, donna raison au pasteur.

Le Moratois semble avoir peu connu de telles aventures. Mais, par contre, c'est à Morat que des concordats entre Berne et Fribourg furent signés en ces matières délicates. C'est à Morat qu'en 1678 se termina par un compromis l'affaire de la chapelle de Saint-Barthélemy-Bretigny. Construit par les Bernois sur l'emplacement d'un oratoire des moines de Romainmôtier, ce sanctuaire était — il l'est toujours — à la disposition du curé d'Assens pour une messe le 19 janvier, jour de saint Sulpice, et le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy, et les dimanches le pasteur d'Oulens pouvait y officier<sup>1</sup>. Mais à la messe du 24 août, le curé d'Assens avait ajouté une procession, des vêpres, un pèlerinage. Le pasteur d'Oulens estimait que ces adjonctions étaient abusives et était indigné de ce que de

---

<sup>1</sup> Les catholiques de Saint-Barthélemy-Bretigny forment actuellement une paroisse détachée d'Assens, et instituée par Mgr Oddet en 1801.

jeunes protestants prissent part à la fête, non à dire vrai aux cérémonies pieuses mais au bal de l'après-midi. Cette histoire de procession et de bal fit grand bruit dans toute la Suisse et aurait pu devenir motif d'un véritable conflit si à Morat elle n'avait trouvé son dénouement. En 1702 ce fut l'élaboration d'un *modus vivendi*, et, en 1725, en seize articles, l'établissement d'un règlement pour l'utilisation des sanctuaires appartenant aux deux confessions, qui mit fin à de perpétuelles réclamations: le chœur aux catholiques, fermé par un rideau aux heures du prêche, la nef à tous, deux chaires d'égale hauteur.

Morat, Meyriez et Motier faisaient partie du colloque d'Avenches. Ces colloques, subdivisions des Classes, avaient été créés dans un but d'approfondissement des connaissances théologiques des pasteurs. Leurs réunions hebdomadaires avaient assez vite dégénéré en disputes, et Berne avec prudence les transforma en organes judiciaires qui deux fois par an apaisaient les différends entre collègues, entre troupeaux et bergers. Les colloques procédaient aux visites d'églises annuelles, et où l'on inspectait non seulement le temple et la paroisse, mais le verger, l'étable, car Berne tenait à ce que ses pasteurs fussent de parfaits agronomes à donner en exemple aux villageois. Et l'on inspectait les registres paroissiaux, seuls registres de l'état civil.

Les trois paroisses du Moratois étaient soumises aux lois consistoriales que Berne avait établies spécialement pour les bailliages médiats. Ces lois ne différaient pas de celles régissant le reste du pays quant aux devoirs généraux des pasteurs: fonctions au temple, catéchismes d'enfants et d'adultes, visites des malades, visite obligatoire de toutes les familles une fois l'an pour connaître l'état religieux de chacun, dépister des tendances piétistes ou athées, lutter contre l'ivrognerie, la manie des procès, l'endettement agricole, les livres immoraux et même recenser les hommes valides et inspecter les armes à feu. On insistait aussi sur d'autres devoirs: assistance, surveillance des écoles, examen des candidats au mariage, défense des danses, permises aux noces seulement et avec discrétion, lutte contre les blasphèmes, les superstitions, les charivaris et les brandons. Ces brandons, avec leurs feux de joie, leurs masques, leurs cortèges, leurs beignets et leurs farcés ont été l'objet de bien des

ordonnances et de nombreux sermons, surtout dans la Broye — c'est du reste, avec Yverdon, la seule contrée vaudoise où ils aient subsisté jusqu'à nos jours. Et les gens du Moratois avaient aussi un goût particulier pour ces réjouissances. La Classe de Payerne le 4 juin 1593 pria le doyen de la Classe de Nidau d'induire ceux de sa Classe à « abolir les brandons et chaffeyroux (feux de joie) suivant l'ordonnance de Messieurs afin que les églises du ressort de Morat ne prennent occasion de maintenir aussi leurs superstitions »<sup>1</sup>.

Mais les lois pour bailliages médiats différaient des lois générales en ce que le Consistoire suprême de Berne ne pouvait y figurer comme tribunal de seconde instance, étant une institution purement bernoise, et que les causes matrimoniales et les divorces dépendaient alors du souverain<sup>2</sup>. D'autre part, un appendice insistait sur les rapports avec les voisins catholiques: défense d'assister à leurs cérémonies.

Tant que dura l'ancien régime, Morat, Meyriez et Motier eurent, à part quelques pasteurs étrangers comme de Beaulieu ou le lyonnais Olivier de Lespinasse, des pasteurs vaudois: Jaquerod, Bosset, Dutoit, Frossard, de Bons, Demierre, Picard, Beausire. Rapin, Milliet, Mestral et beaucoup d'autres, tandis que des familles du Moratois, comme les de Losea, fournissaient aux cures vaudoises des titulaires. Depuis, les relations officielles ont cessé, mais au

---

<sup>1</sup> Ce n'était pas le premier essai pour supprimer ces réjouissances dont l'Eglise au moyen âge dénonçait le caractère païen. La plus ancienne défense connue chez nous est datée de Morat précisément, le 10 mars 1381: « Nemo habitatorum Mureti... facere vel deferre debent aliquas falces seu falies (torches), nec... debet fieri aliqua chavana seu ignis extra domum. » WELTI, *Das Stadtrecht von Murten*, 71.

<sup>2</sup> En fait cette situation fut longtemps objet de controverses, puisque le tribunal suprême en causes matrimoniales était alternativement le Consistoire de la ville de Berne et la Cour ecclésiastique de Fribourg, ce qui, vu les divergences de droit sur le divorce, n'allait point sans créer des situations délicates. En 1756, Fribourg et Berne décidèrent que dans leurs bailliages médiats, les protestants dépendraient en dernier ressort de Berne, les catholiques de Fribourg. Voir DERRON, *Développement du droit consistorial bernois en matière matrimoniale et son application au bailliage commun de Morat*.

cours du siècle dernier plus d'un pasteur de Meyriez ou de Motier ont été des Vaudois<sup>1</sup>.

Ainsi de 1813 à 1842 la cure de Meyriez fut occupée par Louis Roux, qui considéra d'ailleurs le district du Lac comme sa seconde patrie et acheta la bourgeoisie de Morat. Il appartenait à une famille originaire de Montbelliard et réfugiée à Yverdon au XVII<sup>e</sup> siècle. Né dans cette ville en 1778, il fut étudiant à l'Académie de Lausanne. Consacré en 1801, il débuta à Lonay-sur-Morges comme suffragant du pasteur Mousson alors fort âgé, père du chancelier fédéral, grand-père et arrière-grand-père de ces Mousson qui, à Zurich, furent président de ville, pasteur, professeur au Poly, juge ou conseiller d'Etat. A Lonay, Roux épousa Jeanne-Françoise Chavannes, fille du doyen Louis Emmanuel, pasteur à Lausanne, nièce d'Etienne Chavannes de Brenles, l'une des femmes les plus distinguées de notre XVIII<sup>e</sup> siècle. Jeannette mourut en 1802, à 23 ans. Roux désolé partit pour l'étranger. Il ne rentra au pays qu'en 1810. Suffragant à Morges, sous-diacre à Lausanne, il devint en 1813 pasteur de Meyriez. Il mourut en 1842 à 63 ans. Sur le tard il se remaria avec Sophie Maulaz, de Fiez. Il en eut un fils Gustave, qui fit à Genève une carrière de musicien et de peintre (1828-1885). Dessinateur alerte, celui-ci illustra les nouvelles de Dubois-Melly, les livres d'Urbain Olivier, les *Châteaux suisses* de M<sup>me</sup> de Montolieu, les *Alpes suisses* d'Eugène Rambert, le *Jean Louis* d'Alfred Ceresole, un album du 4<sup>e</sup> centenaire de la bataille de Morat ; à Paris il dota plusieurs romans contemporains d'illustrations et collabora à une édition rarissime et recherchée de *Don Quichotte*<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir Dr méd. J. Fr. L. ENGELHARD, *Die Stadt Murten Chronik und Bürgerbuch*. Berne 1828. L'exemplaire des A.E.F. (Bibl. A. 57) est complété par des notes de l'archiviste Schneuwly. Du même auteur, *Statistisch-Historisch-Topographische Darstellung des Bezirks Murten*. Berne 1840. L'exemplaire des A.E.F. (Bibl. A. 58) contient des inscriptions manuscrites de l'inspecteur scolaire Merz. Fr. BROILLET, *Restauration de l'église de Meyriez près Morat*. A. F. 1915. R. MERZ, *Notices sur la commune générale des 4 villages de la Rivière*. A. F. 1924.

<sup>2</sup> Voir *Bibliothèque universelle*, mai 1885 ; *Livre d'or de Belles-Lettres*, Lausanne 1906 ; *Au Peuple vaudois* (Album du centenaire, 1903) ; *Dictionnaire des Artistes suisses*, Frauenfeld, II, p. 679.

Louis Roux fut un homme de devoir et de goût. Il s'intéressait aux lettres et aux idées. En 1802 il avait fondé avec quelques-uns de ses amis une publication: *La voix de la religion au XIX<sup>e</sup>*. Ce périodique dura deux ans et forme trois volumes<sup>1</sup>. Les auteurs, Gonthier, Gautheron, François Chavannes et Roux y publiaient des examens d'ouvrages religieux paraissant alors. Cette revue reflète l'image du renouveau d'intérêt correspondant à l'apaisement de la Révolution française, au Concordat et à l'enthousiasme qui accueillit le *Génie du christianisme*. On y trouve un désir de plus de vie religieuse. Ayant subi l'influence du XVIII<sup>e</sup> siècle, contre lequel ils veulent réagir, ces jeunes pasteurs proposent une science de la vertu et du bonheur, assez éloignée encore de la dogmatique du réveil protestant, mais ils étaient pénétrés d'irrénisme, et poursuivaient un idéal de paix confessionnelle. Il est possible que Roux ait, malgré son absence du pays, collaboré en 1808 à la *Bibliothèque du chrétien*, périodique rédigé par le pasteur Piguet, l'ami d'Henri Druey, qui opposait à Voltaire Rousseau, aux Encyclopédistes Pascal et Bossuet, et qui promouvait l'admiration pour Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand. Tous ces amis de Roux, et Roux lui-même, étaient de fidèles lecteurs de Fénelon, et prolongèrent chez nous l'influence de l'archevêque de Cambrai: une notule à ajouter à la thèse remarquable qu'un de nos anciens maîtres, M. Albert Chérel, prépara à Fribourg sur le prestige de Fénelon<sup>2</sup>.

Le pasteur de Meyriez ne cessa de suivre le mouvement littéraire. Il donna des leçons de littérature au pensionnat de M<sup>me</sup> Piguet à Cotterd, où fut élève la fille d'Alexandre Vinet. Il composa

<sup>1</sup> Sur des mouvements analogues et presque contemporains, voir H. Marmier, *La « Petite église » du diocèse de Lausanne et Genève*, Fribourg, 1941; M. H. Vicaire, *Rayonnement spirituel de l'Eglise* (dans *Histoire illustrée de l'Eglise*, de G. de Plinval et R. Pittet, Genève-Paris, 1948).

<sup>2</sup> *Fénelon en France au XVIII<sup>e</sup>*. Paris 1918. Sur l'influence, à Lausanne, de Fénelon et de M<sup>me</sup> Guyon (dont les œuvres furent éditées à Lausanne par Dutoit-Membrini en 1790-1791, en 17 vol.): FÉNELON, *Œuvres spirituelles*. Lausanne 1801; *Vie nouvelle de Fénelon*, avec cat. raisonné de tous ses ouvrages. Lausanne 1801; A. VIATTE, *Les sources occultes du romantisme*. Paris 1928. T. 11, p. 110 et suiv. et mes articles: *En marge de la conversion de Chateaubriand*, *Rév. Théol. et Phil.* XXI, 1933 et *J.-J. Rousseau jugé par un pasteur vaudois*, *Ann. Soc. J.-J. Rousseau* XXIX, 1941-1942.

les paroles de nombreux chants, ainsi un *Ranz des vaches*, qui eut un certain succès à Neuchâtel en 1831, lors de la fête commémorative de la réunion du canton à la Suisse :

*A son pays, le berceau de ses pères,  
Toul Suisse doit ses premières amours*<sup>1</sup>.

Dans les écoles, les poésies de Roux furent longtemps au programme. On retrouve dans maintes anthologies, ses *Casseurs de noix* :

*Combien de grâces dans la noix.  
Assez petite est la semence.  
Mais d'elle naît un arbre immense,  
Qui nous la rend cent mille fois.  
Sur nous s'étend son doux ombrage,  
Nous nous chauffons de son feuillage,  
Nous nous meublons avec son bois.  
Et lic lac cassons les noix.*

Les noyers de Meyriez et de joyeuses veillées inspirèrent ces vers. Il serait facile de trouver en d'autres poèmes l'influence de sites aimés<sup>2</sup>.

L'auteur du journal qui nous intéresse ici, est la mère du poète, M<sup>me</sup> Roux, née Blaser. Elle avait vécu à Yverdon, puis suivi son fils à Lausanne, et à Meyriez. Elle avait à Grandson des parents et quelques petits intérêts. Personne simple, aimable, elle fut, dès son arrivée dans le Moratois à son aise.

Certes les grands jours du Morat cosmopolite étaient passés. Le temps n'était plus où le château du Lœwenberg et celui de Greng avaient été des centres de vie mondaine, où dans le grand salon des Garville, des Bernois, des Neuchâtelois, des Fribourgeois, des Soleurois ou des Vaudois avaient joui de l'hospitalité généreuse de l'ancien administrateur des domaines royaux de France et de sa fille, veuve d'un d'Affry et belle-sœur du futur landamann. A l'épo-

<sup>1</sup> VOIR J. BURDET, *Les origines du chant choral dans le canton de Vaud*. Lausanne 1946.

<sup>2</sup> ROUX publia encore une édition de la *Liturgie de famille ou recueil de prières*, du pasteur Levade (Lausanne 1828) et *Prières pour les ivrognes, les femmes d'ivrognes et les filles-mères* (1829).

que de l'émigration, les jours de Greng avaient vu s'affronter en des discussions nourries les théories politiques les plus opposées et les doctrines religieuses les plus différentes: de l'athéisme de Garville à l'orthodoxie de l'évêque de Saint-Dié ou de l'abbé Rousseau. Le mysticisme de Montmorency et le libéralisme de M<sup>me</sup> de Staël et de Benjamin Constant s'étaient mêlés à ces joutes. Tout cela était fini. Les émigrés avaient rejoint leur pays. Garville avait fait une lamentable faillite, l'agriculture en bas de soie n'est guère rémunératrice, et la ville de Morat avait eu son argenterie et ses taureaux en dédommagement. L'évêque de Saint-Dié avait retrouvé son diocèse et l'abbé Rousseau, après avoir desservi deux ans la paroisse broyarde de Ménières, était devenu évêque de Coutances, avant de parvenir au siège épiscopal d'Orléans, et dans d'éloquents mandements il faisait des allusions à son séjour moratois: « Quand nous étions en exil sur les bords de l'Euphrate... » En 1813, un calme relatif était revenu: l'Europe était en feu et l'invasion proche. De ces soucis nous percevons des échos dans les notes quotidiennes de M<sup>me</sup> Roux.

Et aussi les joies simples d'un foyer accueillant. Rares sont les jours où la mémorialiste avoue: « Soirée toute seulette ». Ce sont sans cesse des visiteurs, ou l'on va à Morat: « soirée à la moratoise », c'est-à-dire que laissant les dames prendre leur thé, les messieurs s'absentent plus ou moins longuement pour lire au cercle les journaux, faire de la musique ou déguster en bavardant un demi de Vully.

Réunions de maisons, où arrivent les Chaillet, qui à Meyriez avaient de vastes cultures, et dont le chef, l'avocat Samuel Chaillet-de Treytorrens avait été pris comme otage lors de l'occupation de Morat en 1802. Il était devenu syndic de Morat, et avec un confrère d'Estavayer fut l'auteur du code civil fribourgeois. Son frère, Chaillet-Herrenschwand, avant de mourir en Russie habitait Meyriez, et un autre frère, officier de chasseurs britanniques, fut commissaire de l'Ile-de-France, puis consul anglais au Maroc. Il y avait les Petitpierre, propriétaires fortunés, les Chatonay, famille de magistrats: Daniel, le juge, Jacob, le notaire, dont la femme était la dernière descendante du pasteur de la Serve, Benjamin, l'inspecteur des douanes moratoises. Il y avait les Schmid, dont un fils, Peter-

Gottlieb, occupait la cure allemande, où il avait succédé en 1803 à Sigmund Bitzius, le père de Jérémias Gotthelf; les Zollikofer, négociants dont un fils était théologien; les Fasnacht, fabricants de drap et de tabac à Montilier, les Vissaula: Abram, le juge au tribunal, David, le notaire, Bernard, le pharmacien, et les demoiselles Vissaula. Il y avait les Engelhard, médecins de père en fils. Le fils venait de s'installer au retour de la campagne d'Espagne, et devait avec sa carrière médicale, poursuivre une carrière politique et écrire la chronique du Murtenbiet. Il y avait les Eggimann. Marie Eggimann, auteur de plusieurs traductions de l'allemand, de romans de Zschokke notamment, épousa un ami de Roux, le pasteur Gautheron, de Chevroux. Un de leurs enfants, fillieul du pasteur de Meyriez, fut enseveli dans le cimetière de ce village, et sur la pierre de sa tombe on voyait sa mère et sa sœur, qui devint la mère de l'historien vaudois Benjamin Dumur. Il y avait encore les Herrenschwand. Le colonel, fils du fameux médecin du duc d'Orléans, qui avait durant plusieurs années attiré à Morat des malades du monde entier et ébloui Casanova. Chef d'une division à Bâle, en 1813, le colonel Herrenschwand était amateur de lettres et de musique, et fut très lié avec Louis Roux. Un autre Herrenschwand était au château de Morat; il fut destitué de sa préfecture en 1814, lors de la reprise du pouvoir par le patriciat. A ces familles de lointaines ascendances alémaniques ou neuchâteloises se mêlaient des Vaudois. A Meyriez étaient fixés des Detrey de Payerne. M<sup>lle</sup> de Sybourg, de Villars-le-Grand, était installée à Montilier, auprès de ses sœurs M<sup>mes</sup> Mestral et Rapin, veuves l'une et l'autre de pasteurs français de Morat. Le fils de M<sup>me</sup> Mestral, Victor, n'était point encore commissaire des guerres de la Confédération, ni juge au tribunal payernois, mais consacrait ses loisirs à la pêche. A Morat habitait M<sup>me</sup> de Treytorrens née Marcuard, fille d'un avocat de Payerne, veuve de François de Treytorrens, armateur à Marseille. L'un de ses beaux-frères possédait le domaine de Guévaux. Ancien officier en Angleterre, il avait choisi comme parrain de son aîné le duc de Malborough, ancêtre de M. Churchill et descendant de celui dont le page annonça le trépas glorieux: *Monsieur Malborough est mort, est mort et enterré*. Un autre de ces Treytorrens avait été commandant de La Sauge, tandis qu'un quatrième était à Lausanne le chapelain

dé la communauté anglicane. M<sup>me</sup> de Treytorrens était appréciée à Morat comme chez les Marcuard au château de Cotterd, et souvent pour de brefs séjours arrivait sa sœur Jeanne, épouse du notaire Benjamin Jomini, syndic de Payerne et mère du général Jomini. M<sup>me</sup> de Treytorrens avait à Morat ses trois filles, dont une épousa un Chaillet et son fils, Jean-Rodolphe, docteur en droit et avocat, époux d'une Tavel des Invuardes, entre Cousset et Payerne, dont un frère Tavel-Bise possédait le château de Constantine. Il y avait des Perregaux, des Perlet, des Wyss, et tant d'autres.

Il y avait aussi les fournisseurs dont les échoppes sous les arcades étaient achalandées: Aeschlimann le boucher et Aeschlimann le boulanger, le cordonnier Rubli, le boulanger Friolet, le pharmacien Beck, ancien professeur de chimie à Berne, le relieur Wattelet. A côté des médecins, il y avait le chirurgien de ville Huber et le vétérinaire Nicklaus Baudenbacher. Les jours de marché, accouraient du Vully, marchands de légumes ou de volailles: des Noyer, des Pellet, des Schmutz, des Javet, des Pantillon, des Seylaz, des Derron, des Guillod, des Burnier.

A la cure de Meyriez apparaissaient encore les desservants de paroisses voisines: Bonjour de Faoug, Pierre Jomini d'Avenches, dont le fils sera quarante ans pasteur de cette ville et jusqu'à sa mort conservateur du Musée et passionné d'archéologie, Morel, ancien pasteur de Chevroux retiré à Missy et son fils pasteur de Ressudens, de Dompierre de Corcelles, Tavel de Payerne ou son suffragant Golliez. De Motier venait Agassiz, le père du fameux naturaliste, de Cotterd Marc Christinat, cousin du doyen Bridel et dont le fils sera pasteur de Payerne et épousa en 1815 une nièce du pasteur de Meyriez, Louise Chavannes. Enfin plus d'une fois on vit Charles Mellet suffragant à Faoug, et qui termina sa carrière à Mézières où sa fille devint la femme du D<sup>r</sup> Charles Guisan et la grand-mère du général. Nous voyons arriver de plus loin Manuel que Sainte-Beuve appelait un Socrate chrétien, esprit fin et intelligence vive, les dames Wist de la cure de Grandson, les demoiselles Chavannes: Cornélie, qui créa à Lausanne la première école normale, et Herminie, biographe du grand Haller et de Pestalozzi, ou encore Andrienne Chavannes-Renz, poète, peintre, musicienne et qui composa la mélodie des chœurs de Roux, son mari César Chavannes vio-

loniste de talent, ou des Correvon d'Yverdon, ou l'avocat Porta de Lausanne, ou ce jeune Fatio, fils d'un préfet vaudois et d'une noble Hollandaise et qui était lieutenant au 5<sup>e</sup> régiment de uhlands prussiens.

Le journal débute au 1<sup>er</sup> novembre 1813 par « Louis a prêché à Meyriez ». Après une semaine où les visites n'ont pas manqué, le 7 « Louis fait un fort beau sermon sur ces paroles : Dieu y pourvoira, un peu analogue aux circonstances où se trouve la Suisse et aux craintes qu'éprouvent plusieurs personnes ». Après diverses promenades et soirées musicales, le 10, chez M<sup>me</sup> Detrey : « bonnes nouvelles politiques. L'empereur veut conserver la neutralité de la Suisse ». Le 13, « M. Manuel allant avec sa troupe dont il a été fait aumônier, a passé et a pris le thé. Cette visite dérangeait un peu Louis dont le sermon n'était pas fait, par conséquent pas écrit ». Cependant le lendemain, « Louis a prêché à Meyriez beaucoup mieux que je n'aurais osé l'espérer ». Le 15, le pasteur partait en voyage. Les chemins étaient affreux. Il mit jusqu'à Payerne deux heures par la nuit la plus noire, « ce qui m'a donné de l'inquiétude et m'en donnera jusqu'à ce que j'apprenne son heureuse arrivée, s'il plaît à Dieu de me l'apprendre ». Le 16, aucune visite mais une lettre de Louis parvenu à Payerne, et une d'Albert, un autre fils fixé à Paris. Le 18, Louis arrive à Lausanne et en avise sa mère. Pendant son absence des collègues le remplacent. « M. Zollikofer a prêché à Morat et j'en ai été très satisfaite. » Le 24, M. Chatonay envoie les journaux et Louis écrit qu'il est à Yverdon. Le 26, visite à la cure de Faoug « où l'on m'a reçue très cordialement ». Le 28 fut tragique. Après que M. Zollikofer eut prêché à Meyriez, M<sup>me</sup> Roux partit faire sa partie de cartes chez les Treytorrens. Le jeu fut troublé par un exprès de Payerne, venu de la part du commandant de place avertir M. de Treytorrens de rejoindre son unité à la frontière. Et Louis prolonge son voyage. Sa mère est heureuse qu'il ait du plaisir, mais elle s'impatiente de le revoir, d'autant plus qu'un soir, M. Detrey, rentré du cercle, raconte ce qu'il vient de lire dans les papiers, « souffrances et détresse de milliers d'âmes, ce qui est de plus touchant et affligeant ». Pour tromper son ennui, M<sup>me</sup> Roux écrit le 3 décembre deux lettres à Louis. Le 5 arrive M. Golliez, dont plus tard des descendants fonderont à Morat une pharmacie aux

spécialités nombreuses. Il prêche, puis on dîne chez des amis et on passe le lac. Le mercredi 8, ayant rencontré au marché ses amies, M<sup>me</sup> Roux improvise un thé: « M<sup>me</sup> Mestral qui avait promis de venir a préféré aller au château (chez le préfet Herrenschwand) où on lui promettait des nouvelles politiques... » Dans la soirée arrivée de M<sup>me</sup> Wist de Grandson, et le samedi Louis rentre « bien portant grâce à Dieu, mais très fatigué et porteur de bonnes nouvelles des parents et connaissances ». Il avait dîné à Faoug. « Quel plaisir son retour m'a causé! » Le lendemain il prêchait à Meyriez et au retour du thé chez les Chaillet, il nous a joué de l'orgue. « M<sup>me</sup> Wist et moi y avons joint nos belles et fraîches voix. » Meyriez ne se contentait pas comme Motier pour accompagner le chant des psaumes de musiciens plus ou moins zélés, que les gens du Bas-Vully appelaient d'ailleurs des « mugissiens ». Le 15, nouveau morceau d'orgue, mais avant « achat au marché d'un cochon et inquiétudes politiques ». Le jeudi 16, boucherie de l'animal dont on croit que « peut-être les cosaques mangeront ». Puis on reprend espérance. On fait de bonnes lectures. Le 19 « mon Louis nous a lu la tragédie de *Fénelon et les religieuses de Cambrai* par Chénier ». Le lundi, encore enthousiasmé par cette lecture, M<sup>me</sup> Roux tombe dans sa cuisine. Elle aurait dû se coucher tout de suite, mais elle avait une invitation... Le mercredi elle dut se lever pour recevoir un condisciple de son fils, précepteur chez le prince de Galitzin, arrivant de Stuttgart. Et on attend des Autrichiens. M<sup>me</sup> Wist transporte à la cave le fruit déposé dans une chambre que l'on destine aux soldats. Elle-même part précipitamment, un domestique étant venu la chercher. Partout on craint les envahisseurs. Le 24, pensant à son amis, M<sup>me</sup> Roux note: « Le passage des Autrichiens par le même chemin m'a fait bénir Dieu qu'elle les eût devancés et pût se rendre chez elle sans les voir en route ». Tout va mal. Le 25: « N'est-ce point le commencement des châtements de Dieu que son culte dans un jour aussi saint ait été interrompu? Ce jour qui pour tous les bons chrétiens a toujours été l'aniversaire de la naissance de notre Sauveur... Chacun a dû recevoir des militaires ». A la cure, il y a trois officiers et quatre domestiques, l'un, brabançon, parle français. « Ils ont dîné entre 3 et 4 heures et commandé leur souper

pour 6 ; nous n'avons pas eu de désagréments<sup>1</sup> ; ils mangent de tout et boivent comme des ogres. » Le 26, qui était un dimanche, point de sermon, une simple prière à laquelle quatre personnes ont assisté. Les hôtes de la cure sont partis après un copieux déjeuner et ont été remplacés par deux charretiers, l'un Bohémien, l'autre Polonais « assez insolent ». Pour supporter plus aisément ces présences inopportunes, Louis lit le soir à sa mère deux sermons de Saurin. Le mardi, Polonais et Bohémien s'en vont ; soulagé Louis lit un sermon de Chatellain (prédicateur vaudois, pasteur à Rotterdam), tandis que M<sup>me</sup> Roux termine un placet en tapisserie, « un vase rempli de fleurs appelées ne m'oubliez pas, dont mon fils Albert m'a envoyé de Paris le modèle et le canevas ». Le 29 au soir une voisine, épouse d'un ivrogne vient chercher asile, puis la cuisinière des Petitpierre vient prendre le café. La cure de Meyriez est aussi accueillante aux serviteurs qu'aux maîtres.

L'année 1813 se termine. « Louis a deux sermons à préparer : celui du jour de l'An et celui du dimanche 2 janvier. Aussi, quand le jeune Mestral arrive pour le voir, je ne le laissai pas monter auprès de lui, et quand Christinat, qui dîna avec nous, arriva, je l'engageai à rester en bas, mon cher Louis n'ayant pas besoin de distraction. » Le soir, M<sup>me</sup> Roux, seule avec Marie, la domestique, fait une bonne lecture et note dans son journal : « Ainsi se termine une année, dont le commencement avait changé notre sort en le fixant ici. Veuille le grand Dieu, si bon et si miséricordieux, nous y accorder des jours tranquilles et préserver ce pays qui a été protégé par Lui jusqu'à présent d'une manière si miraculeuse, de tous les dangers qui le menacent en ce moment et que sans doute nos péchés nous ont attirés ».

Le début de 1814 fut mélancolique à Meyriez. M<sup>me</sup> Roux songe à la brièveté de la vie, au devoir de se préparer à la quitter ; elle regrette de ne pouvoir aller au temple, souffrant encore de sa chute. Mais on a la joie de recevoir un tableau où M<sup>me</sup> Andrienne Chavannes a peint avec minutie un jardin lausannois, « tableau si réussi qu'on reconnaît parfaitement les lieux ». Le 5, la cuisinière Judith

---

<sup>1</sup> On se souvenait à Morat du passage des troupes françaises en 1798 et des pillages commis alors !

revient prendre le café. « C'est une brave fille qui m'a rendu déjà bien des services, nous nous félicitons mutuellement de n'avoir aucun militaire à loger. » La femme de l'ivrogne revient aussi, mais M<sup>me</sup> Roux a une crampe d'estomac « comme je n'en ai ressenti de puis des années ». Et le train habituel reprend. Visites, lectures. On entend une dispute chez l'alcoolique, sa femme ayant menacé de partir on ne sait où. On baptise une fillette illégitime. Louis bénit le mariage de jeunes gens venant d'Avenches « peu honnêtes, mais généreux ». Le 16 janvier, après le sermon, « les gouverneurs sont venus faire le partage des collectes ». Ces gouverneurs étaient les présidents des assemblées communales des villages qui composaient la paroisse, soit de Meyriez, Greng, Courgevau, Courlevon, Coussiberlé, et probablement Morat. A la fois syndic et boursier, le gouverneur était un personnage important. Cette journée, qu'on appelait aussi la « recherche de l'église » consistait en l'examen du tronc des collectes de l'année écoulée. On partageait la somme entre les communes pour l'entretien des pauvres. Le pasteur offrait un repas. On profitait de la circonstance pour donner une bonne-main au sonneur des cloches ; on versait de quoi payer le blanchissage de la nappe de la table de communion, et on glissait quelques batz dans la main de la servante de la cure.

Janvier s'écoule lentement. Quelques lettres, de fréquentes visites du colonel Herrenschwand. M<sup>me</sup> Roux se lamente de ne pouvoir aller au sermon. Son fils lui consacre ses soirées libres, et le 29 il a la complaisance de lui lire le sermon qu'il fera le lendemain. Le régent et sa femme viennent dîner le dimanche <sup>1</sup>. Des voisins viennent goûter. Le 3 février, première sortie jusqu'à la cure allemande et au bras de Louis. « Cette petite course ne m'a point fatiguée, Dieu soit béni. » Un voisin meurt au moment où il allait mieux. L'ivrogne continue ses excès : « Il n'y a point de correction à espérer de cet homme-là ». La mort du médecin de Grandson est attristante, car c'était un bon patricien. Des troupes passent, mais sans s'arrêter. Le pasteur Agassiz vient de Motier pour prêcher ; comme il n'aime pas à se lever tôt, il arrive la veille, ce qui oblige son hôtesse à renvoyer une invitation. Ennuis de maîtresse de maison, comme d'a-

<sup>1</sup> L'école de la paroisse de Meyriez était alors à Courgevau.

voir à domicile une ouvrière pour fabriquer des coussins que le pasteur veut mettre sur son fourneau. La fête de celui-ci, le 1<sup>er</sup> mars, est l'occasion pour sa mère de noter son bonheur d'avoir un si bon fils. Des troupes défilent, revenant de Genève où elles ont essuyé des pertes ; d'autres vont en hâte les remplacer. Inquiétudes. On court à la poste les jours de courrier, espérant des nouvelles d'êtres chers. La poste a des retards. On revient déjeuner, puis on y re-retourne.

Le printemps approche. Les petits Agassiz ont la coqueluche. Leur mère, fille du Dr Mayor de Cudrefin et sœur de ce Matthias Mayor, chirurgien à Morat puis à Lausanne où il devint une célébrité, les soigne bien. Un jour de soleil on va en voiture à Avenches. Les petits Agassiz vont mieux, et leurs parents sont le 14 à Meyriez. Mais la grippe s'étend. Le 25, jour de l'Annonciation, sermon et heureux accouchement d'une paroissienne. Le 31, « nous avons eu à dîner la femme d'un lieutenant autrichien et ses trois jolies petites filles ». Le 2 avril, « j'ai communié ». Le 7, M<sup>me</sup> Petitpierre apporte le bulletin annonçant l'entrée des Alliés à Paris. « Dieu veuille que cette circonstance nous amène la paix et une paix durable. » Le lendemain « cérémonie bien auguste et intéressante, la réception des catéchumènes à Meyriez. Mon fils s'est acquitté de cette fonction parfaitement et comme je m'y attendais ». Le matin de Pâques il prêche « son beau sermon sur l'espérance à la satisfaction de tout l'auditoire ». Les événements se précipitent. Le 14, « on apprend la réjection de l'empereur par le Sénat et la nation. Quelle source de pensées, de réflexions, ce grand et inattendu évènement inspire ». Et comme chez une femme même austère la coquetterie ne perd point ses droits, le même soir, M<sup>me</sup> Roux avoue qu'elle a reçu un chapeau charmant, délicat et parfait : « Je trouve ma tête trop vieille pour supporter une aussi belle parure, mais elle s'en parera pleine de reconnaissance les jours de fêtes ». C'était un cadeau de M<sup>me</sup> Chavannes aux doigts de fée. Le jardin réclame des soins. « Création de mon nouveau parterre sous les fenêtres de la salle à manger. » Le jardinier distrait-il le pasteur ? Le lendemain : « Louis a prêché à Meyriez, pas tant bien. Il n'avait pas assez repassé son sermon qui était fort bon. » Une lettre d'Albert renseigne la famille sur la chute de Napoléon. Albert qui avait assisté au couronnement

et était témoin de l'abdication, se porte bien. Le 24, Louis satisfait fort les Moratois avec son second sermon sur l'espérance. Le 1<sup>er</sup> mai, il recommande aux jeunes gens le soin des animaux en leur prouvant par l'Écriture sainte que Dieu l'exige. La saison des concerts commence. L'un fut bien médiocre, intéressant au plus pour les parents des jeunes exécutants. On va à Courgevax manger de la crème chez le régent. On escalade le mur du château de Villars-les-Moines pour admirer le grand tilleul. Les demoiselles Wist étant en visite, on part pour Berne un matin à 2 heures. Louis conduit le petit char. On repart des rives de l'Aar vers 3 heures de l'après-midi et on arrive à 9 heures. Le lendemain de l'Ascension visite d'église. M<sup>me</sup> Roux prépare pour les douze inspecteurs un déjeuner à la fourchette et un grand dîner. Pour se remettre de tant d'émotions elle part le samedi pour Cotterd chez les Burnier, et le lundi suivant elle s'en va à Lausanne. On dîne à Moudon, on descend à la Borde par le Calvaire. Semaine de réjouissances. Le samedi 28, sermon de préparation à la Pentecôte de François Chavannes. Ce jour, prédication à 7 heures de M. Curtat fils : « J'ai communiqué de sa main ». A 9 heures sermon de M. Curtat père, l'auteur du chant *Canton de Vaud si beau...* Ce sermon sur le bonheur d'être enfants de Dieu fut si émouvant que deux personnes — M<sup>me</sup> Roux spécifie : deux hommes — prirent mal et qu'il fallut les emporter. Visites aux Chavannes, Porta, Bugnon, de Vallière, Recordon, de Charrière, Gonin, à M. de Saugy le balafra. Mais tant de splendeurs ne faisaient pas oublier Meyriez. Le 3 juin, M<sup>me</sup> Roux est à la poste inquiète du silence de son fils. Deux lettres arrivent. Tranquillisée, la mère écoute de la musique, un poème sur les rives du Léman, dit par un jeune homme enrôlé et dont la vie est précaire. Le 19, elle part. Un orage menace. Elle emprunte un parapluie à M<sup>me</sup> Murat, charmante femme qui a fourni à Juste Olivier de nombreux renseignements pour son œuvre historique. Le temps se remet. Léger repas à Payerne, halte à Avenches pour des commissions ; Louis attendait sur la route de Greng.

L'été est chaud et magnifique. Les 4 et 5 juillet, la lessive annuelle réussit bien. Le 7, la bonne Marie a son congé annuel, lui aussi. Elle part pour Neuchâtel en bateau. On attend le roi de Prusse. Morat est en effervescence. Le 8, Marie rentre en racontant les préparatifs que l'on fait partout pour le souverain bien aimé. Il

tarde à arriver. Le 8 toujours, l'impératrice Marie-Louise passe à Meyriez, sans s'arrêter. Le 12, on entend le bruit des canons qui de l'autre rive accueillent le roi. Le 20, Louis rentre d'un voyage avec une extinction de voix. M<sup>me</sup> Roux est toute bouleversée. Elle renonce à une partie de carte chez les Perlet et court à la pharmacie acheter une potion. Les jours suivants les visiteurs affluent auprès du pasteur malade. Entre temps celui-ci se distrait en faisant de la musique. Et pour se reposer le soir M<sup>me</sup> Roux se baigne dans le lac. Le 7: « C'est avec un grand plaisir que j'ai vu endosser la robe à mon fils pour prêcher à Meyriez. Sa voix n'avait pas repris toute sa force, cependant on a fort bien entendu un beau sermon sur la bonté. Chacun a pu y trouver quelque chose pour soi, moi la première. » Et la vie continue. M. le ministre Morel vient de Missy. Chaque soir, avec des amies, promenade. On longe la plage. Le 19 août, Louis accompagne sa mère dans sa course vespérale. Le 20, « après avoir bien repassé son sermon, il descend faire un whist ». On reçoit d'Albert de menus cadeaux et un rasoir pour son frère. On apprend de Grandson la mort d'une cousine « bonne, douce et excellente » et on plaint son pauvre Daniel de mari. Une autre dame, qui semble moins douce, a une attaque d'apoplexie. Le 25 par une petite soirée, on fête la saint Louis. Mais Louis est très occupé. Le 28, « la crainte que mon fils ne sût pas bien son sermon m'a empêchée d'aller à l'église à Morat. J'ai été l'après-midi ici, mais je me suis bien repentie de n'avoir pas entendu l'action du matin qui a été fort bien ».

Le cahier finit au début de septembre par l'annonce de l'arrivée d'un nouveau tableau de M<sup>me</sup> Chavannes, et un jeudi par cette mention prosaïque: « Jour de médecine sans être malade ». Prévenir vaut mieux que guérir.

Sans apporter de révélations sensationnelles ce journal est une chronique de la cure de Meyriez au jour le jour. Préoccupations pieuses, innocentes parties de binocle, lectures édifiantes, accueil à la femme de l'ivrogne comme aux voisins plus fortunés. Et les troupes étrangères défilent et l'Europe est en guerre. Certes il est de curieuses lacunes: aucune mention des protestations des Mora-tois lors de l'introduction de la constitution patricienne, ni de la des-

titution du préfet Herrenschwand, ni de l'occupation de la ville par une compagnie de carabiniers...

Brève étape de quelques mois. Des difficultés vont surgir. L'ami de Roux, le colonel Herrenschwand, va quitter sa ville pour se fixer à Berne. Des années de privation et de misère sont aux portes: pluies froides et récoltes maigres, la neige couvrant les avoines, le raisin gelé vendangé en novembre 1816... Tableau attendri par une mère sensible et heureuse. En ces pages d'autrefois nous retrouvons, comme dans une gravure de l'époque, le Vully avec ses vignes et ses vergers, Morat, ses arcades et l'église française sur la terrasse, et la cure allemande derrière la Grand'rue, les maisons de la Rive aux fenêtres parées d'œillets, Montilier. Après le château, Meyriez apparaît au bord du lac aux couleurs changeantes, dans une campagne riante, avec sur la colline la vieille église qui, comme sur l'aquarelle d'Edouard Kinkerlin, avait encore son clocheton harmonieux, et le long des chemins conduisant aux villages épars ou au manoir de Greng dans son parc magnifique, des haies peuplées de chants d'oiseaux.

---

## COMPTES-RENDUS

LOUIS DUPRAZ, *Contribution à l'histoire du Regnum francorum pendant le troisième quart du VII<sup>e</sup> siècle (656-680)*. Impr. Saint-Paul, Fribourg 1948<sup>1</sup>.

Nous sommes heureux de présenter au public, et spécialement aux membres de la Société d'histoire, la très importante étude que vient de consacrer notre vice-président à une question, jusqu'à ce jour fort débattue, de succession au trône d'Austrasie, à l'époque mérovingienne.

Ce volume contient quatre études critiques, formant autant de chapitres: reconstitution d'une partie du dispositif du précepte d'immunité de Clotaire III (660-662), la succession de Sigebert III au trône d'Austrasie

---

<sup>1</sup> Prix: Fr. 17.50. Les membres de la Société d'histoire bénéficient du prix de faveur de Fr. 14. —, en souscrivant auprès de l'auteur.